

Gros plan sur un dessin d'architecte

Denise Allard

Number 123, Winter 2009–2010

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/62502ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (print)

1923-2543 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Allard, D. (2009). Gros plan sur un dessin d'architecte. *Continuité*, (123), 43–44.

GROS PLAN SUR UN DESSIN D'ARCHITECTE

par Denise Allard

À la suite de la fondation du diocèse de Trois-Rivières en 1852, le premier évêque, M^{sr} Thomas Cooke, fait construire la cathédrale de l'Assomption de Trois-Rivières. Il requiert les services de Victor Bourgeau, architecte reconnu depuis la construction de la cathédrale néogothique de Saint-Pierre-Apôtre à Montréal, en 1852-1853. Ce dernier élabore les plans de la cathédrale de Trois-Rivières en s'inspirant de l'église St. Luke de Londres.

La cathédrale est inaugurée en 1858 même si elle n'est pas terminée, en raison de différends sur le projet. La tour sera couverte d'un toit temporaire et restera sans clocher jusqu'en 1882. M^{sr} Louis-François Laflèche fait alors bâtir un clocher plus petit que celui prévu à l'origine, par souci d'économie.

En 1903, l'architecte Georges-Émile Tanguay modifie le chevet (partie qui se trouve derrière le chœur). En 1905, les plans originaux sont remis à Jean-Baptiste Bourgeois, entrepreneur-architecte, pour la construction du clocher selon le dessin de Victor Bourgeau.

Les plans ont probablement été retournés à M. Tanguay, car on les a retrouvés parmi les documents que conservait son associé, Raoul Chênevert. Ce dernier avait rassemblé les plans originaux des projets auxquels il avait participé, constituant ainsi le plus important fonds d'architecture au Canada.

Son fonds, qui comportait 50 000 plans pour 2000 pro-

Le Plan de la cathédrale de
Trois-Rivières/côté de l'église
après sa restauration

Photos: Michel Elie, CCQ

jets, était entreposé dans une grange à l'île d'Orléans. Les documents étaient roulés dans des bleus d'architecte et rangés dans des meubles de bois. Ils étaient préservés de la lumière, mais pas des écarts de température, du froid et de l'humidité.

En 1975, la veuve de M. Chênevert dépose le fonds à l'Université Laval, qui en devient propriétaire en 1982. Conservé dans un environnement stable, le fonds deviendra rapidement un outil précieux pour les chercheurs, les architectes et les propriétaires de maisons anciennes.

L'université n'étant pas en mesure de restaurer ni de conserver les plans à plat, elle a fait don du fonds aux Archives nationales en 1989, qui les conservent depuis.

Le *Plan de la cathédrale de Trois-Rivières/côté de l'église* fait partie d'une série de cinq dessins. Trois sont signés par Victor Bourgeau, les deux autres sont vraisemblablement du même auteur mais non signés. Tous étaient collés sur une toile et bordés d'un ruban de tissu vert.

Le plan confié au Centre de conservation du Québec a été exécuté à l'encre sur un croquis au crayon graphite et rehaussé d'aquarelle. Il s'agit probablement d'un dessin de présentation, étant donné le soin porté aux divers éléments décoratifs. Le croquis fait à la main était visible de même que plusieurs éclaboussures qui témoignent de l'usage



Depuis les années 1850, le Plan de la cathédrale de Trois-Rivières/côté de l'église est passé entre plusieurs mains et a été entreposé dans des conditions parfois déplorables. Heureusement, il a récemment atterri au Centre de conservation du Québec pour y subir une restauration aux allures de bénédiction.



Datant des années 1850, le document était taché, déchiré, gondolé et affecté par les moisissures avant de subir sa cure de jouvence.

intensif du document. Une inscription près du dessin semble faire référence à la construction du petit clocher de 1882 : « Reconnaissance pour le petit clocher du Rond Point Séminaire des Trois-Rivières ce 11 juillet 1881, signée par El Bernier L. Sev. Rhéault, Mr Curé, Roi. Eu..oR Témoins : Ferld... Béland. Architecte. J.B.Bourgeois ».

LES MARQUES DU TEMPS

À son arrivée au Centre, le document était poussiéreux, taché et affecté par les moisissures, qui n'étaient visibles qu'au recto, à cause de la toile. Elles ont été retirées mécaniquement et le document a été désinfecté avant qu'on poursuive l'examen détaillé. La toile était solide. Par contre, le ruban vert, partiellement décoloré, était effiloché, cassant et taché par endroits. Le papier tendu sur la toile ne pouvait suivre les mouvements de cette dernière, l'usage prolongé et le manque de protection l'ayant rendu extrêmement fragile. Sa surface était

fortement gondolée, couverte de plis sur le point de céder, de déchirures et de pertes. Le papier était jauni et affligé de nombreuses déjections de mouches. Un lambeau de papier sur le point de se détacher était maintenu en place avec du ruban autocollant.

L'encre adhérait bien à la surface et ne semblait pas décolorée. Il était toutefois impossible de comparer la partie visible avec la bordure cachée par le ruban. La lisibilité de l'image était affectée par l'état du papier, dont la couleur beige limitait les contrastes. Plusieurs motifs étaient incomplets et difficiles à voir à cause de l'usure du papier, de pertes, de déchirures et de déformations importantes.

Lors de l'examen, un insecte au stade de chrysalide a été découvert. Il s'était vraisemblablement implanté entre le dessin et la toile lors du déplacement. Le document a été traité immédiatement contre les insectes, sans recours à des produits chi-

miques. Le retrait de la toile derrière le dessin a mis au jour d'autres moisissures ainsi qu'une grande quantité de rubans autocollants (48 cm de long au total).

UN TRAITEMENT OPPORTUN

La surface a d'abord été dépoussiérée et nettoyée à sec. Les déjections de mouches ont été retirées. Le ruban autour du document a été décousu et mis de côté. Quant au ruban autocollant, il a été coupé pour permettre le retrait de la toile, ce qui a dégagé les autres moisissures. Elles ont été traitées immédiatement comme les précédentes. Le tissu au verso a été retiré par étapes, afin de consolider au fur et à mesure les déchirures et les bandes de papier partiellement détachées. Les morceaux de ruban autocollant restants sur le papier et leurs résidus de colle ont été enlevés sous une hotte à vapeur à l'aide de solvants.

Une fois le document lavé, il a été facile d'ôter l'ancien adhésif au verso du document. Les ponts de papier utilisés pour maintenir les morceaux en place ont été enlevés. Les longues déchirures ont été renforcées au verso avec des tiges de papier japonais pour faciliter la fermeture des déchirures. L'œuvre a été doublée à l'aide de papier japonais mince et diaphane, mais très solide. Les pertes ont été comblées avec du papier de même épaisseur et d'une tonalité compatible avec celle du document. Il a été impossible de replacer tous les fragments en bordure, car plusieurs se sont cassés pendant la restauration.

La déformation du papier étant importante, les déchirures ne restaient pas fermées, malgré les réparations déjà faites au verso, avant le dou-

blage. Il a donc été nécessaire d'ajouter des bandes de papier de renforcement par-dessus le doublage et de remettre de la colle au recto au besoin. Le document a été humidifié puis mis à plat entre buvards, plaques de bois et poids pendant trois mois.

Il a été convenu avec les Archives nationales de ne pas teinter ni retoucher le papier de réparation, afin de maintenir l'intervention aux besoins de conservation. Comme il a été impossible de refermer les déchirures sur toute leur longueur à cause de l'usure, il sera préférable de garder le document à plat, sous la pression légère d'un cartable rigide, afin d'éviter leur réouverture.

Grâce à cette restauration, la dégradation biologique et physique du dessin ainsi que la perte d'information qui en découlait ont été freinées. Le plan est désormais suffisamment stable pour être manipulé, consulté et préservé en toute sécurité.

Denise Allard est restauratrice au Centre de conservation du Québec.